



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 15 décembre 2016]

Date de la convocation
9 décembre 2016
Date d'affichage
9 décembre 2016

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 27
Procurations : 4
Votants : 31

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Marie-Claire DEGUILHEM, Françoise BONNET, Thierry BODDI, Eric PILUDU, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christelle BIROT, Christian PERO, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Chantal TICHIT, Stéphanie NELATON, Magali CAMALET, Aurélie TREILHOU,

Absents : Marie-Christine BOUTONNET, Philippe PILLEUX

N° 163 / 2016

Secrétaire de séance : Alain SORIANO

OBJET DE DELIBERATION : Restauration de l'Abbatiale Saint Michel : demande de subventions

Il est rappelé à l'Assemblée que par délibération du 15 septembre 2015, une demande de subvention a été faite auprès de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour les travaux de restauration et sauvegarde de l'Abbatiale Saint Michel.

Une subvention a été accordée par les trois partenaires pour la réalisation de la tranche 1 en 2016.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une nouvelle demande de subvention à la DRAC, au Conseil Régional et au Conseil Départemental, pour la réalisation de la tranche 2 en 2017, selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération	525 547,77 € HT
Subvention DRAC (40 %)	210 219,11 €
Subvention Conseil Régional (20 %) (Dépenses plafonnées à 300 000 €)	60 000,00 €
Subvention Conseil Départemental (15 %)	78 832,17 €
Ville de Gaillac	176 496,50 €

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération (y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre) seront inscrits au budget 2017

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE une nouvelle demande de subvention à la DRAC, au Conseil Régional et au Conseil Départemental, pour la réalisation de la restauration de l'abbatiale tranche 2 en 2017, selon le plan de financement ci-dessus

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Gaillac, le 16 décembre 2016

Le maire
Patrice GAUSSERAND

- Transmis au représentant de l'Etat le :

- Publié le :

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20161215-163-2016-DE
Date de télétransmission : 19/12/2016
Date de réception préfecture : 19/12/2016